

**Concerne : Postulation au poste de responsable des relations facultaires**

Mesdames et Messieurs les membres de l'AEML,  
Mesdames et Messieurs les délégué-e-s  
Mesdames et Messieurs les membres du comité de l'AEML 2016-17,

Par la présente, agissant en mon nom et pour mon compte, j'entends me présenter au poste de responsable des relations facultaires au sein du comité 2017-18 de l'AEML, selon la proposition notifiée dans le courriel de Monsieur le Président Raphaël Porret du 25 mars 2017.

**I. RECEVABILITE**

Ma candidature au poste sus-mentionnée respecte la pratique constante de l'AEML qui est de recruter au sein des étudiant-e de deuxième année de Bachelor en Médecine de l'Université de Lausanne. Cette candidature est faite dans le délai imparti (arbitrairement fixé par les membres de l'ancien comité) du 9 avril 2017, et a été transmise à qui de droit.

**II. FAITS**

1. Je suis étudiant en 2<sup>ème</sup> année de Bachelor en Médecine de l'UNIL.
2. J'aime la cuisine italienne (je comptais là-dessus pour tisser des liens avec Romano).
3. Le poste de responsable des relations interfacultaires est particulièrement intéressant au sein de l'AEML. Il permet de transmettre les problématiques ressenties par les étudiant-e-s, de tenter d'améliorer les conditions d'études et de côtoyer Pierre-Alexandre et Isabelle.
4. Je suis sensible aux problématiques actuelles de mes consoeurs et confrères. Notamment, structure de l'enseignement et méthodes d'évaluation, suivi des recours de nos chères et chers camarades ou encore l'amélioration des infrastructures (in-) existantes des divers lieux de formation.
5. J'ai (probablement) des talents de juristes dans l'âme (en tout cas, j'aimerais bien défendre la veuve et l'orphelin ou, à défaut, les étudiant-e-s en médecine)
6. Je n'ai pas peur de la confrontation avec les diverses autorités si tant est que la cause est juste.
7. Je suis motivé à m'impliquer au sein de notre belle faculté, afin de défendre les étudiant-e-s.

**III. DROIT**

**A. Légitimité de la présente candidature**

En vertu de l'article 5 alinéa 2 point 1 des statuts de l'Association des Etudiant-e-s en Médecine de l'Université de Lausanne (AEML) et du respect des formes (délais de candidatures), la présente candidature est considérée comme légitime et sera soumise à l'Assemblée générale du 1 mai.

**IV. CONCLUSIONS**

Fondé sur ce qui précède j'ai l'honneur de conclure à ce qu'il plaise à l'Assemblée générale de statuer comme suit :

- Prise en compte de ma candidature
- Acceptation de ma candidature lors de l'Assemblée des délégué-e-s du 24 avril
- Voter pour moi lors de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> mai
- Constater mon élection au poste de responsable des relations facultaires

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les membres de l'AEML, Mesdames et Messieurs les délégué-e-s  
Mesdames et Messieurs les membres du comité de l'AEML 2016-17, mes plus respectueuses salutations.